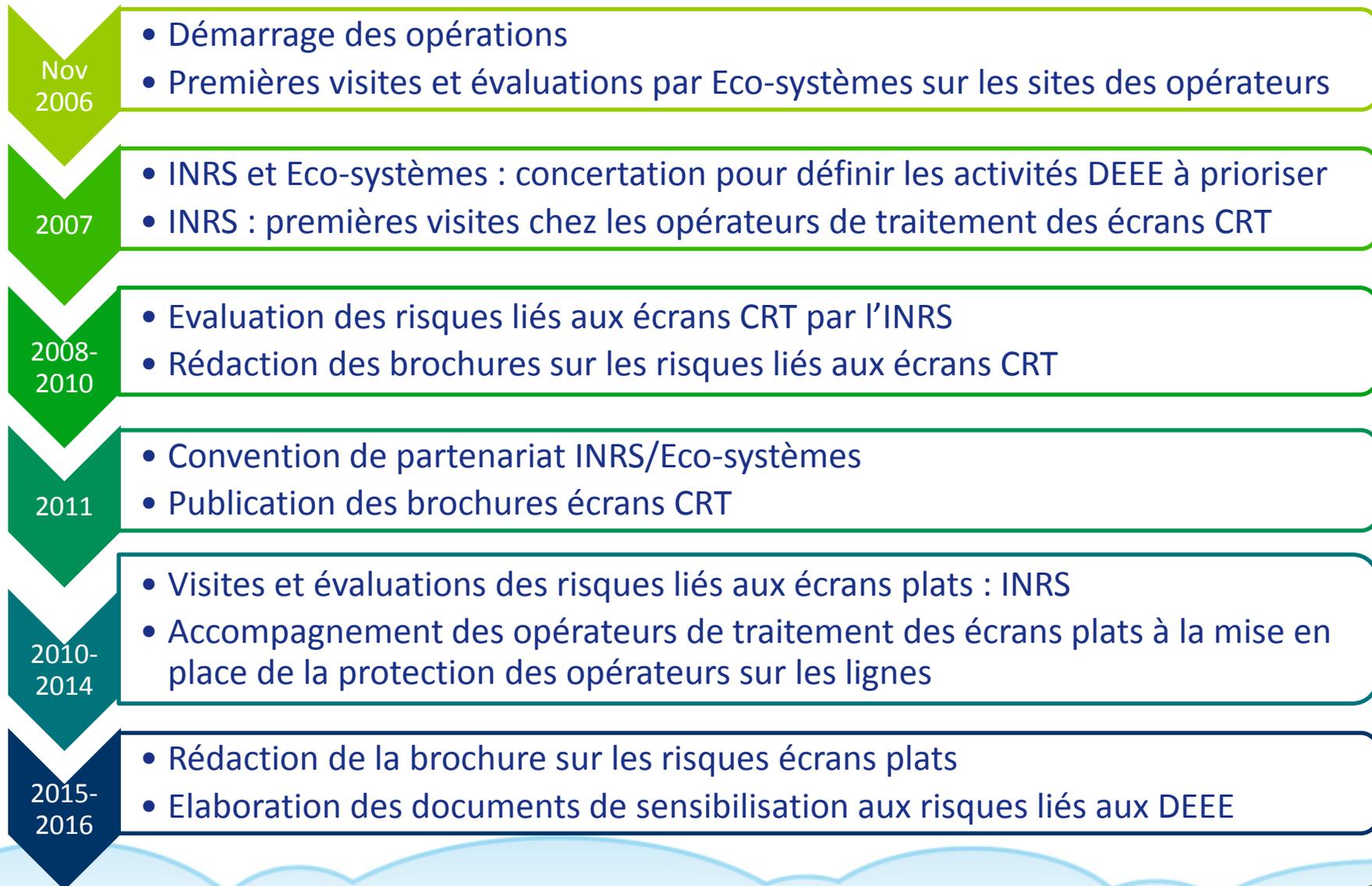




# Les DEEE, les risques et Eco-systèmes

# Risques et démarrage de la filière DEEE

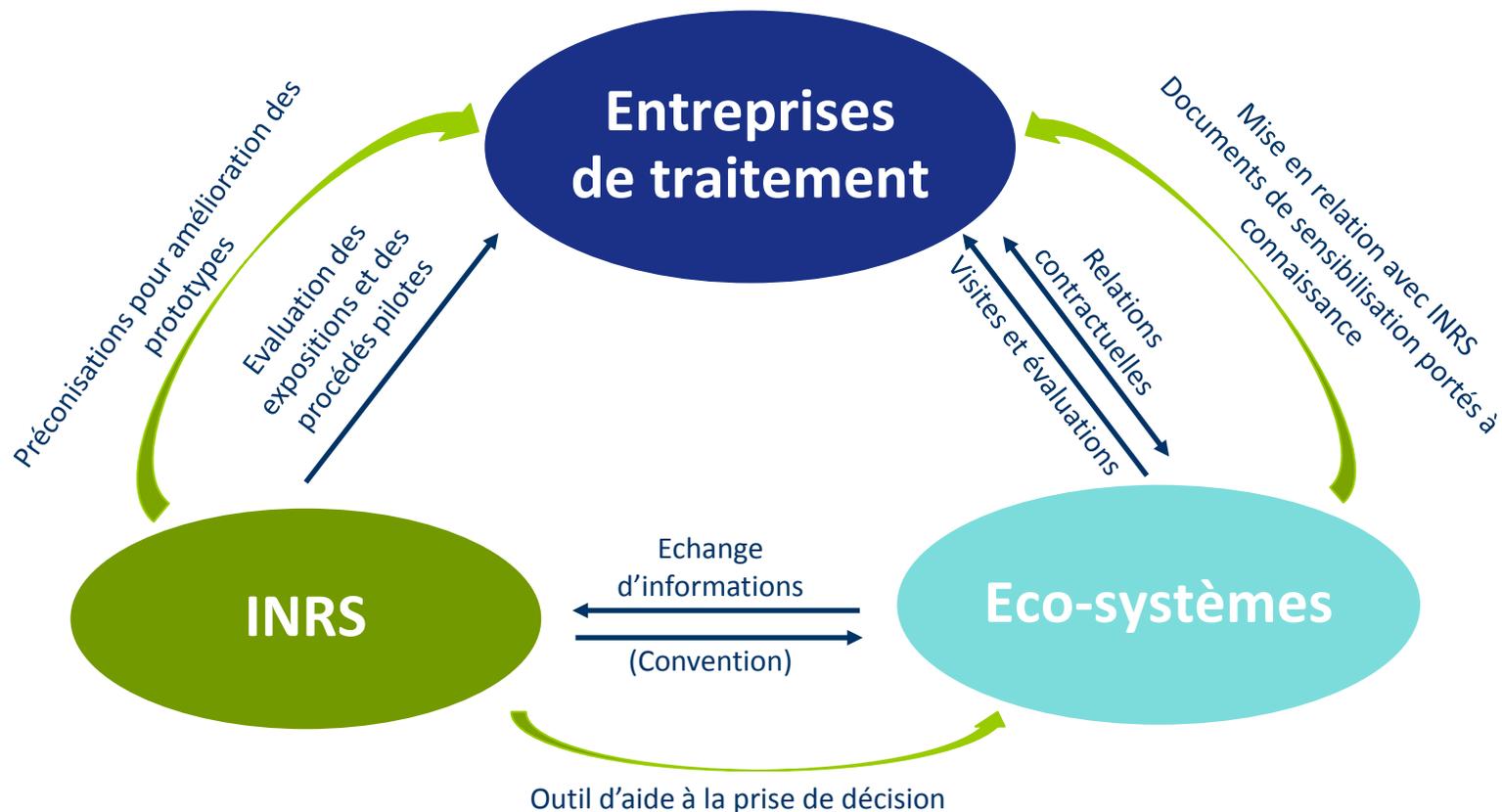


# Prévention des risques et protection des opérateurs : 2

## démarches

- Rappel - les risques et les expositions à évaluer en priorité :
  - Concertation avec l'INRS : priorisation du plomb et du mercure
  - Focus immédiat sur les écrans CRT et écrans plats
  - ➔ Mise en relation INRS – opérateurs
- **Ecrans CRT** : des sites déjà en activité
  - Préconisations de l'INRS sur améliorations de fonctionnement
  - Les lignes existantes sont améliorées pour prévenir les risques
- **Ecrans plats** : des sites en démarrage (filiale émergente)
  - Accompagnement des opérateurs par l'INRS pour la mise en place des lignes/postes
  - Prise en compte de la protection des opérateurs dès la conception des lignes de traitement

# Démarche de prévention dans les filières émergentes



Action très en amont dans les filières émergentes :

- Accompagnement : conception, prototypes de traitement vers l'industrialisation
- Orientation vers les procédés de traitement les moins exposants

## Partenariat INRS / Eco-systèmes

- Convention signée en 2011 puis renouvelée en 2015
- COPIL annuel pour veille
- Mise en relation opérateurs/INRS
- Travail sur des supports de sensibilisation des opérateurs sur le thème des DEEE
- Des préconisations H&S entendues par la majorité des opérateurs DEEE

➔ Résultat : une sensibilisation réelle des opérateurs aux risques et à leur prévention